

Déclaration de conformité pour le réglage de la surfréquence des onduleurs directs REFUsol conformément aux exigences des normes DIN VDE V 0126-1-1/A1 : 2012, ainsi que VFR-2014



KoE-R-14006

Fabricant	REFUsol GmbH an Advanced Energy Company Uracher Strasse 91 72555 Metzingen	
Type d'onduleur	840R040, 840R046 867R017, 867R020, 867R023	
	Tension de sortie nominale	3AC 400 V (867R023: 3AC 460 V) (840R046: 3AC 460 V)
	Fréquence de sortie nominale	50 Hz
Normes appliquées	DIN VDE V 0126-1-1/A1:2012-02 VFR-2014	

Conformément à la note d'ENTSO-E, le seuil de découplage de la surfréquence requis pour les onduleurs PV dans les documents techniques de référence a changé.

Par conséquent, REFUsol déclare que, pour tous les onduleurs directs fournis, aussi bien neufs qu'existants, l'outil de réglage REFUset octroie la possibilité d'ajuster le seuil de découplage de la surfréquence. Avec REFUset, ce seuil peut être ajusté comme suit :

- 50,6 Hz (au lieu de 50,2 Hz) conformément à DIN VDE V 0126-1-1/A1 en plus de VFR-2014, valide à compter du 01/05/2014

Metzingen Emplacement	Valide à compter du 2014-06-24 Date	i.V. 	i.V. 
		Heiko Schneider Directeur du département de développement	Ronald Kiebler Directeur du département des essais